

LES CONTOURS DE LA MOBILISATION COLLECTIVE AU SEIN DU SECTEUR CULTUREL : LE POIDS DES REVENDEICATIONS FÉMINISTES

Nicolas BUJIRI

Faculté de philosophie et sciences sociales,
2019-2020



Il y a bientôt trois ans, des femmes témoignèrent des faits de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle et de viol commis à leur égard par le producteur de cinéma Harvey Weinstein. Déclaré coupable depuis lors¹, cette affaire a relancé le mouvement #MeToo, débuté en 2007 par la militante américaine Tarana Burke, et qui avait pour but de dénoncer les violences sexuelles subies particulièrement par les minorités racisées. L'importance de ce mouvement, à une échelle mondiale, s'est présentée comme un véritable catalyseur de libération de la parole des femmes. Le sexisme, le harcèlement ainsi que l'abus de pouvoir ont ainsi été mis en exergue au sein de l'industrie cinématographique hollywoodienne et, par extension, dans l'ensemble des professions artistiques.

Cet événement a marqué les premières réflexions de mon travail, notamment sur la manière dont s'articulent les rapports sociaux de sexe au sein du secteur culturel. Un secteur qui de prime abord offre l'image collectivement vé-

hiculée d'un domaine progressif et davantage enclin à une égalité des sexes. Cependant, l'analyse de ces professions par le prisme du genre a, de fait, laissé entrevoir un sexisme tout aussi important que dans l'ensemble des autres secteurs d'activité. L'intérêt de ce travail a donc résidé dans l'analyse des logiques qui amènent les femmes du secteur culturel à se mobiliser collectivement en vue de lutter contre les discriminations de genre dont elles font l'objet. Une lutte qui revêt également un autre enjeu concernant leur stigmatisation en tant qu'artiste, en raison d'une profession en proie à la précarité. Ce cheminement a donc abouti à la formulation de la problématique suivante : « Les contours de la mobilisation collective au sein du secteur culturel : le poids des revendications féministes. ». Pour la cerner au mieux, il est tout d'abord nécessaire de former une approche théorique visant à dresser un état de l'art de la question de recherche.

Et également de circonscrire les configurations dans lesquelles s'exercent les professions artistiques. Une observation est également à porter aux manières dont se mobilisent collectivement les artistes, et plus particulièrement comment émergent des collectifs de lutte féminins. Les paramètres abordés ont donc été : la construction de la profession artistique, la pratique professionnelle du métier d'artiste, la construction des femmes-artistes, le syndicalisme – y compris ses rapports au féminisme – et, enfin, le militantisme.

En analysant les différents angles de la problématique en question, à savoir les logiques de mobilisation collective entreprises par les femmes au sein du secteur culturel, l'hypothèse suivante a pu être élaborée : la difficulté des syndicats à prendre en compte la discrimination ainsi que la stigmatisation dont les femmes-artistes font l'objet, du fait de leur oppression en tant que femmes et de leur précarité en tant qu'artistes, les conduit à se mobiliser collectivement en vue de formuler des revendications féministes.

Une approche empirique a ensuite été effectuée au moyen d'entretiens semi-directifs menés à Bruxelles, auprès

de femmes exerçant une profession artistique. L'ambition de cette méthodologie consiste à faire émerger, à l'aide d'entretiens, des réponses qui valident, contredisent ou nuancent les différentes interrogations soulevées au terme de la partie théorique. Ce travail s'est donc entrepris en fonction du vécu des femmes-artistes, des représentations qu'elles se font de leur métier, des spécificités de ce domaine d'activité ainsi que de leur marge d'action en vue de se mobiliser collectivement autour d'enjeux féministes.

L'application des approches théorique et empirique ainsi que leur mise en discussion ont ainsi pu mettre en évidence les différents facteurs qui conduisent les femmes-artistes à se mobiliser collectivement au sein du secteur culturel, notamment la précarité du secteur en question. Cette précarité se présente en effet comme une réalité professionnelle, jalonnée par une instabilité constante en matière de contrats de travail. La discontinuité de l'activité impose aussi des rythmes de travail difficiles à gérer et la rémunération n'est pas non plus systématique, en ce sens qu'il n'y pas de barèmes fixes. Cette absence de structure organisationnelle dans le secteur culturel enjoint dès lors les artistes à développer des stratégies pour exercer décemment leur art, comme la nécessité de se constituer un réseau informel ou la pratique d'une para-activité.

L'attention prêtée à « l'arrangement des sexes dans les mondes de l'art » met en lumière, qui plus est, la façon dont la précarité du métier d'artiste, bien que commune aux hommes et aux femmes, impacte différemment les secondes qui doivent également faire face aux discriminations de genre. L'articulation de la précarité et du sexisme n'est alors pas sans incidence sur les carrières féminines, notamment au vu du rôle important que joue la séduction au sein des rapports entre les artistes et qui maintient les femmes dans une certaine subordination. De plus, les professions artistiques attestent d'un monopole détenu par les hommes dans toutes les couches du secteur culturel, ce qui marque un déséquilibre dans la représentation sexuée. Les femmes sont donc invisibilisées et leur carrière est davantage discontinuée que celles

de leurs homologues masculins. L'intérêt accordé aux rapports entretenus entre les travailleuse.s du secteur culturel et les organisations syndicales permet également de souligner la difficulté des femmes-artistes à saisir les conditions précaires de leur profession. Une incompréhension qui se transforme en rapports conflictuels voire hostiles à l'égard des femmes, et ce, en raison d'une histoire et de pratiques syndicales traditionnellement masculines. Dès lors, en tant qu'artistes et femmes, faire appel à un syndicat pour des questions concernant des discriminations de genre est difficilement envisageable. Pour celles qui y sont affiliées, leurs motivations se concentrent davantage sur des questions d'ordre administratif, contractuel ou salarial. La précarité du secteur est telle que l'éventuelle sollicitation du syndicat sur des problématiques de sexisme se voit dès lors reléguée au second plan.

Enfin, la focale portée sur les enjeux que recouvre le militantisme a été l'occasion d'étudier l'émergence du *groupe f(s)*. Il s'agit de la première mobilisation collective d'une aussi grande ampleur en francophonie belge, menée par des femmes issues du secteur culturel et coalisées autour d'enjeux féministes. Cette démarche empirique a donc offert l'opportunité de suivre et d'analyser l'évolution de ce collectif, notamment ses différentes modalités d'organisation ainsi que ses revendications élaborées dans un souci de parité des sexes et de visibilité des femmes-artistes.

Cela a donc permis de démontrer que le secteur culturel connaît une certaine précarité, ce qui conduit ses travailleuse.s à formuler des revendications qui ne trouvent que peu d'écho auprès des organisations syndicales. Non seulement ces dernières peinent à répondre aux besoins de sécurité des artistes mais, en outre, elles s'avèrent hostiles à l'égard des femmes et des luttes féministes. Par conséquent, l'articulation de revendications autour de leur stigmatisation en parallèle à leur discrimination, à savoir précaires en tant qu'artistes et discriminées en tant que femmes, ne trouve que peu de résonance auprès des organisations syndicales. Ce double isolement engendre

alors chez les femmes-artistes un sentiment de révolte collectif, condition indispensable d'une dynamique d'émancipation et d'une puissance d'agir par l'entremise d'une mobilisation collective.

1 Bien qu'il ait été jugé coupable d'agression sexuelle et de viol, il a toutefois été disculpé des accusations de comportement sexuel « prédateur », lui faisant risquer la perpétuité; cf. *Le Soir*, mis en ligne le 24/02/2020 à 17:43 par l'AFP
